

CORPUS ÉCONOMIE DE LA CONSCIENCE · OTRE

La monnaie que nous créons ensemble

Objectif : cent milliards d'euros par an de dépense publique substituée à l'horizon de quinze ans

DOCUMENT PEDAGOGIQUE ET CHIFFRE · VERSION 5 · AOUT 2026

Lucas Duchaine

Mouvement de Transition Civilisationnelle · OTRE

Monnaie libre · Théorie Relative de la Monnaie · Dividende Universel · Ğ1 / June · Règle de non-appauvrissement

Sommaire

À qui s'adresse ce document.....	3
L'essentiel en une page.....	3
1. Les définitions	4
2. Partie I, Le monde d'arrivée	5
3. Partie II, Ce que l'État économise et pourquoi c'est de la dette évitée	6
3.1 Le mécanisme, en trois phrases.....	6
3.2 La différence décisive : ce n'est pas de la dépense déplacée, c'est de la dette évitée.....	6
3.3 Poste par poste, à l'objectif.....	6
3.4 Pourquoi la retraite est le poste exemplaire	7
4. Partie III, La trajectoire : les robinets, les jalons, la courbe	8
4.1 Les cinq robinets, dans l'ordre	8
4.2 La pente sectorielle en pratique.....	8
4.3 La courbe.....	9
4.4 La condition, dite sans détour.....	9
5. Partie IV, Ce que cent milliards représentent	10
5.1 L'état des finances publiques en 2026	10
5.2 Le tableau des ordres de grandeur.....	10
5.3 Ce que cela signifie et ce que cela ne signifie pas	11
6. Partie V, La dimension européenne	11
7. Partie VI, Les chantiers à lever	12
8. Ce qu'une politique publique permettrait	13
9. Réfléchir avec nous	13
10. Note de calcul et sources	13

À qui s'adresse ce document

Ce document n'est pas un tract et il n'est pas non plus un article académique : c'est une main tendue. Il présente l'un des chantiers de l'Économie de la Conscience (la monnaie que nous créons ensemble) avec ses chiffres sourcés, ses conditions explicites et ses questions non résolues, dans le but d'ouvrir des portes : à celles et ceux qui veulent comprendre, à celles et ceux qui veulent vérifier et surtout à celles et ceux qui veulent réfléchir avec nous, économistes, juristes, statisticiens, cryptographes, élus locaux, citoyens curieux. Tout y est vérifiable et tout y est contestable : une réfutation argumentée nous rend plus service qu'un compliment.

Il accompagne deux autres pièces du corpus : le document de référence *Économie de la Conscience* (version 5), qui expose l'architecture complète du programme et la démonstration monétaire dans le détail et le premier épisode de la série vidéo, qui en est la porte d'entrée narrative. Les trois se répondent ; chacun se lit seul. Ce document-ci va à l'essentiel : la trajectoire, ses conditions, ses jalons et ses chiffres.

L'essentiel en une page

Il existe en France une monnaie que personne n'émet en position de privilège : la Ğ1, dite « June ». Chaque personne qui la rejoint en co-crée chaque jour une part strictement égale, le Dividende Universel. Personne ne la distribue, personne ne l'autorise, personne ne peut en fabriquer plus qu'un autre. Elle vit d'elle-même, portée par celles et ceux qui choisissent librement de l'utiliser.

De là découle une idée simple et puissante : **chaque part de revenu que les citoyens co-crésent eux-mêmes est une part que l'État n'a plus besoin d'emprunter pour la leur redistribuer.** À mesure que la monnaie libre grandit, des postes entiers de la dépense publique (pensions de retraite, minima sociaux et par ricochet les cotisations qui les financent) se retirent progressivement, sans que personne ne perde un centime de pouvoir d'achat.

L'objectif : 100 milliards d'euros par an de dépense publique substituée à quinze ans. Avec trois jalons vérifiables : environ 8 milliards à cinq ans, 45 milliards à dix ans, 100 milliards à quinze ans. La première année, l'effet sera proche de zéro (cadre légal et territoires d'expérimentation) et nous le disons. Cet objectif n'est pas une prédiction : c'est un cap, qui engage l'État sur les actes qu'il pose pour l'atteindre et dont il rend compte chaque année.

Ce que l'État apporte n'est pas la monnaie, il ne peut pas la créer et c'est précisément ce qui la rend digne de confiance. Ce qu'il apporte, c'est **la légitimité, ouverte progressivement** : un statut juridique et comptable, des territoires d'expérimentation, l'ouverture secteur par secteur avec une profondeur croissante et annoncée, l'acceptation d'une part de l'impôt en Ğ1 et une infrastructure de mesure. L'État ouvre les robinets ; les citoyens créent ; la dépense publique se retire au rythme exact de ce que le dividende couvre réellement.

1. Les définitions

Monnaie libre, une monnaie sans émetteur privilégié. Aujourd'hui, la monnaie naît du crédit bancaire : quelques acteurs ont le droit d'en créer, tous les autres doivent l'obtenir d'eux. Dans une monnaie libre, chaque membre co-crée chaque jour une part égale. « Libre » signifie : libre d'y entrer, libre d'en sortir, égal devant la création, aujourd'hui comme dans vingt ans.

Ĝ1 (« June »), la première monnaie libre au monde, lancée en 2017 en France, environ 6 000 co-créateurs, également présente en Espagne, en Belgique et en Amérique du Sud. Blockchain sans course à la puissance, à la différence de Bitcoin ; protocole v2 depuis 2025.

Dividende Universel (DU), la part que chaque membre co-crée quotidiennement, de l'ordre de 11 Ĝ1 par jour aujourd'hui. Inconditionnel, inaliénable, identique pour tous. Il n'est versé par personne : il apparaît sur le compte de chaque membre par le fonctionnement du protocole, que chacun peut vérifier.

Matelas monétaire, le nom que nous donnons, dans la série, au socle de sécurité que le Dividende Universel constitue au fil du temps : un plancher que chacun co-crée, qui n'est ni versé, ni repris, ni conditionné et sur lequel une vie peut prendre appui pour se relever, entreprendre, ou simplement respirer.

Théorie Relative de la Monnaie (TRM), le cadre théorique de la monnaie libre (Stéphane Laborde, 2010). Son axiome : la valeur économique est relative, elle n'existe pas dans les choses, elle naît de l'accord entre deux personnes qui échangent. Sa conséquence : aucune monnaie légitime ne peut privilégier un individu ni une génération devant la création monétaire.

Prix libre, en Ĝ1, aucun cours officiel n'existe et aucune conversion n'est imposée. Un producteur affiche le prix qu'il veut, l'acheteur accepte ou non : le prix est l'accord, rien d'autre. Aucun chiffre de ce document ne suppose un taux de change.

Offre réelle, ce que l'on peut effectivement obtenir en Ĝ1, parce que des gens ont dit oui. C'est la variable décisive de toute la trajectoire : une monnaie ne vaut que par les accords qu'on peut conclure avec elle.

Argent liquide (agrégat M1), la monnaie immédiatement dépensable des Français : billets, pièces et comptes courants, environ 1 627 milliards d'euros, soit à peu près 24 000 € par habitant en moyenne. Ni l'épargne, ni l'immobilier n'y figurent. Ce document s'en sert uniquement comme repère familier pour dire « autant que ce que les gens gardent aujourd'hui à portée de main ».

Sylha, le réseau monétique du programme : une carte et une interface uniques faisant la jonction entre euro et Ĝ1. Le commerçant affiche librement ses deux prix, le paiement se route tout seul, la complexité devient invisible pour le citoyen.

Pente sectorielle, le levier d'ouverture progressive : l'État autorise, secteur régulé par secteur régulé, une part croissante et annoncée du paiement en Ĝ1, d'abord une fraction du loyer, puis davantage, puis l'énergie. On expérimente, on mesure, on élargit.

Acceptation fiscale, l'État accepte qu'une fraction de ses créances soit réglée en Ğ1. C'est le robinet le plus puissant : une monnaie que l'État accepte devient désirable pour tous, y compris pour les grands acteurs.

Règle de non-appauvrissement, la règle d'or : la dépense publique ne se retire qu'à hauteur de ce que le dividende a réellement couvert, mesuré publiquement chaque année. Jamais un euro de plus, jamais un euro avant.

2. Partie I, Le monde d'arrivée

Décrivons la destination au présent, comme on décrit un pays où l'on va.

La boulangère affiche deux prix sous chaque étiquette : la baguette à 1,30 € ou à 8 Ğ1, c'est elle qui a choisi ces deux nombres, librement. La carte Sylha règle dans l'une ou l'autre monnaie sans que personne n'y pense. Une retraitée paie une part de son loyer en Ğ1, parce que son bailleur l'accepte : il s'en sert pour payer l'artisan, qui règle une fraction de sa TVA en Ğ1, que l'État accepte. Le maraîcher, le coiffeur, la nourrice, l'électricien : chacun a décidé de sa part, personne n'y a été contraint. L'euro n'a pas disparu, il coexiste. Le système est additif : il s'ajoute à l'économie existante, il ne la remplace pas de force.

L'exemple qui explique tout. J'achète un pot de miel 10 Ğ1. Le producteur ne « convertit » rien : avec mes 10 Ğ1, il achètera des tomates au maraîcher, une coupe à 50 Ğ1 chez le coiffeur, une garde d'enfants à 100 Ğ1. Chaque prix est un accord entre deux personnes, pas un cours. Une économie entière circule ainsi, sans dette et sans intérêt. La seule chose qui la borne, ce n'est pas une valeur : c'est le nombre de gens qui ont dit oui. Faire grandir ce nombre, c'est tout le travail et c'est là que l'État peut agir.

Dans ce monde, une part du socle de vie de chacun (se nourrir, se loger pour partie, se déplacer, échanger) passe par la co-création. Et l'État constate, chiffres publiés à l'appui : ce que le dividende couvre, il n'a plus besoin de l'emprunter. Ses dépenses se retirent, sa dette recule. Non parce qu'il a coupé, parce que les citoyens ont créé.

Un point de doctrine, essentiel : **l'État n'a toujours pas la main sur la monnaie libre.** Il ne fixe pas les prix, ne verse pas le dividende, ne décide pas qui la rejoint et ne peut pas orienter la dépense d'un citoyen. C'est une garantie, pas une faiblesse : une monnaie qu'aucun pouvoir ne peut manipuler est une monnaie en laquelle on peut placer sa confiance. Le pouvoir de l'État est ailleurs et il est considérable : il tient les robinets de la légitimité.

3. Partie II, Ce que l'État économise et pourquoi c'est de la dette évitée

3.1 Le mécanisme, en trois phrases

Aujourd'hui, l'État prélève pour redistribuer. La monnaie libre accomplit la même redistribution sans l'appareil de prélèvement : Laborde l'a démontré en atelier, tableaux à l'appui, une économie à création égale pour tous et une économie à impôt parfaitement redistribué produisent exactement les mêmes comptes, mais la seconde exige des administrations, des contrôles et de la contrainte. Donc chaque euro de revenu que le dividende couvre réellement est un euro que l'État peut cesser de prélever et de reverser.

3.2 La différence décisive : ce n'est pas de la dépense déplacée, c'est de la dette évitée

La France finance une part de sa dépense sociale par l'emprunt et paie environ 55 milliards d'euros d'intérêts par an. Un euro de pension financé par la dette coûte donc bien plus qu'un euro : il coûte l'euro, plus les intérêts, aussi longtemps que la dette court.

La Ğ1, elle, n'est pas de la dette. Elle est co-crée sans contrepartie, sans échéance, sans intérêt, personne ne doit rien à personne. **Chaque euro de dépense publique que le dividende rend inutile est donc un euro qui n'est pas emprunté et un intérêt qui n'est jamais payé.** À l'objectif de cent milliards annuels, l'effet cumulé sur la charge de la dette se compte en dizaines de milliards supplémentaires sur la décennie suivante. C'est la raison de fond pour laquelle ce chantier est un chantier de souveraineté financière autant que de justice sociale.

3.3 Poste par poste, à l'objectif

Poste	Masse actuelle	Bénéficiaires	Ce que le dividende couvre	Dépense substituée
Pensions de retraite	≈ 400 Md€/an (DREES, COR)	≈ 17,0 M de retraités	l'équivalent d'environ 400 €/mois de dépenses réelles sur une pension moyenne d'environ 1 500 €, soit ~20 % du poste	≈ 82 Md€/an

Poste	Masse actuelle	Bénéficiaires	Ce que le dividende couvre	Dépense substituée
Minima sociaux (RSA, ASPA, AAH...)	≈ 30,6 Md€/an (DREES)	≈ 4,4 M d'allocataires	mécanisme différentiel : l'allocation complète le dividende, plafonnée au versement actuel	≈ 19 Md€/an
Total, objectif à quinze ans				≈ 100 Md€/an

Deux compléments, à ne pas additionner au total, un même euro ne se compte qu'une fois :

- **La restitution en baisse de charges.** La part pensions peut, au choix politique, être rendue aux entreprises plutôt que gardée en désendettement : environ 20 % de pensions en moins à financer, c'est jusqu'à **47 Md€ de cotisations retraite patronales en moins** (sur environ 135 Md€ actuels). Même revenu pour le retraité, coût du travail allégé, sans dévaluation ni austérité salariale, l'argument social et l'argument de compétitivité dans le même geste.
- **Le gain invisible au budget.** Environ 38 millions de personnes (salariés du privé, indépendants, étudiants) ne reçoivent aucun versement public substituable. Leur dividende est du pouvoir d'achat net, sans dette et sans impôt, qui n'apparaît dans aucune ligne comptable. C'est la moitié « justice » du dispositif, celle qui bénéficie précisément à ceux que l'État n'aide jamais.

3.4 Pourquoi la retraite est le poste exemplaire

La substitution retraite a une propriété qu'aucun autre poste n'a : elle est **équitable par construction**, parce que tout le monde devient retraité un jour. Chacun co-crée son dividende toute sa vie et chacun voit un jour sa pension allégée d'autant. Personne n'est le perdant de l'opération : le retraité garde son revenu total, l'entreprise paie moins de charges, l'État emprunte moins. Un gain à trois côtés, pas un transfert. Pour les minima sociaux, le mécanisme est différent mais tout aussi propre : ces allocations sont différentielles par nature ; quand le dividende monte, l'allocation diminue à droit constant et le revenu total ne baisse jamais, il finit par dépasser le seuil de pauvreté le jour où le dividende l'excède.

4. Partie III, La trajectoire : les robinets, les jalons, la courbe

4.1 Les cinq robinets, dans l'ordre

- **Année 1, Le statut.** Reconnaissance juridique, comptable et fiscale : une entreprise peut légalement facturer, encaisser et comptabiliser en Ğ1 ; une commune volontaire peut l'accepter dans ses régies. Rien n'est imposé à personne, tout devient permis.
- **Années 1-3, Les territoires d'expérimentation.** Communes et intercommunalités volontaires, appuyées par Sylha. On teste, on mesure, on publie, on corrige, avant toute généralisation.
- **Années 2-15, La pente sectorielle.** Secteur régulé par secteur régulé, l'État autorise une part croissante et annoncée du règlement en Ğ1 : d'abord une fraction du loyer, puis l'énergie, puis les services essentiels. La profondeur d'ouverture est exprimée en pourcentage du montant dû, un pourcentage garde son sens quel que soit l'accord de prix conclu entre les parties. Les échanges entre particuliers, eux, restent entièrement libres et sans plafond d'aucune sorte.
- **Années 2-15, La pente fiscale.** L'État accepte une fraction croissante de ses créances en Ğ1, publiée pour dix ans. C'est l'aimant du système : un bailleur qui peut régler une part de sa taxe foncière en Ğ1 accepte enfin d'en recevoir ; un artisan qui peut payer une part de sa TVA en veut immédiatement. C'est ce robinet qui débloque les grands maillons de la chaîne.
- **En continu, L'observatoire.** Publication annuelle : nombre de membres, détention, offre réelle par secteur et surtout **ce que le dividende couvre réellement dans le budget d'un ménage**, mesuré dans les vraies vitrines. Ce sont des agrégats anonymisés : le dispositif mesure une économie, jamais des comportements individuels. C'est cette mesure (et non une décision) qui déclenche chaque euro de substitution.

4.2 La pente sectorielle en pratique

Secteur	An 5	An 10	An 15
Logement (part du loyer réglable en Ğ1)	jusqu'à 10 %	jusqu'à 35 %	jusqu'à 60 %
Première nécessité (alimentation, hygiène)	ouvert, sans plafond	ouvert	ouvert
Énergie (électricité,	expérimentation	jusqu'à 25 %	jusqu'à 50 %

Secteur	An 5	An 10	An 15
gaz)			
Créances publiques (impôts, redevances)	≈ 0,5 % du PIB	≈ 2 % du PIB	≈ 4-5 % du PIB
Échanges entre particuliers	libres, sans plafond	libres	libres

Pourquoi une pente et pas une ouverture immédiate. Un bailleur, un énergéticien, une grande enseigne n'acceptent que ce qu'ils peuvent eux-mêmes redépenser : ils ont des sorties massives en euros, crédit, salaires, achats internationaux. Ouvrir en grand avant que leur chaîne ne boucle produirait un refus général et casserait l'élán. La pente laisse le circuit se refermer secteur par secteur. Elle vaut aussi pour l'État : ce qu'il accepte en Ğ1, il ne l'encaisse pas en euros, alors que sa dette existante se rembourse en euros. Le plafond fiscal est donc un investissement d'amorçage, voté chaque année et il s'ouvre d'autant plus vite que les dépenses substituées réduisent le besoin d'euros. Les deux courbes se répondent.

4.3 La courbe

Figure 1, Trajectoire de la dépense publique substituée. En trait plein, le scénario volontariste du programme ; en pointillé, ce qui se produirait sans ouverture forte des robinets. L'écart entre les deux courbes est exactement la mesure de l'action publique.

Figure 2, Les trois jalons vérifiables. Chaque montant est indexé sur une condition mesurée par l'observatoire et non sur une décision.

La règle d'or, qui rend l'accélération possible. À chaque jalon, la substitution est plafonnée par ce que l'observatoire a mesuré : la dépense publique ne se retire qu'à hauteur de ce que le dividende a réellement couvert cette année-là. Jamais un euro de plus, jamais un euro avant. Cette règle n'est pas un frein, elle est la condition de la vitesse : une monnaie associée à des retraits anticipés serait rejetée et toute la trajectoire s'arrêterait. Une monnaie dont personne ne sort perdant est adoptée et la courbe monte.

4.4 La condition, dite sans détour

Ce document repose sur une condition et il vaut mieux qu'elle soit énoncée par nous que découverte par un contradicteur. Elle tient dans l'équation de la monnaie libre elle-même. La Théorie Relative de la Monnaie fixe le dividende à $DU = c \times M/N$; en posant $M = N \times e$, où e désigne la détention moyenne par membre, on obtient **$DU = c \times e$** , autrement dit, **le dividende ne dépend que de la détention moyenne, jamais du nombre de membres**. Doubler ou centupler le nombre d'utilisateurs n'augmente pas d'un centime la part de chacun ; cela augmente la taille de l'économie en Ğ1, ce qui est un tout autre enjeu et l'enjeu décisif.

Il en découle deux choses. La première est une interdiction : **aucun pouvoir ne peut décréter le montant du dividende**, puisque la détention est un comportement social agrégé et non un

paramètre de commande. Tout chiffre annoncé comme un dividende garanti par l'État serait faux par construction. La seconde est la condition de ce document : les cent milliards supposent que la détention moyenne rejoigne un jour l'ordre de grandeur de l'argent liquide actuel des Français, environ 24 000 euros par personne sur l'agrégat M1, jusqu'à environ 48 000 euros en incluant les dépôts mesurés par M3. À ce niveau, le dividende couvre l'équivalent de 200 à 400 euros de dépenses réelles par mois. **Cette condition est énorme.** Elle demande quinze ans, l'ouverture de tous les robinets décrits plus haut et une offre réelle dense. C'est exactement pourquoi cent milliards est un cap et non une prédiction.

Une borne théorique demeure discutée dans le débat économique (celle du seigneurage non inflationniste) et notre document de référence la soumet aux macroéconomistes comme question ouverte plutôt que de la trancher seul. C'est précisément parce qu'elle est discutée que la règle d'or indexe chaque euro de substitution sur la couverture réellement mesurée, jamais sur un montant théorique : si la réalité reste en dessous du cap, la substitution y reste aussi, automatiquement.

5. Partie IV, Ce que cent milliards représentent

Un chiffre ne veut rien dire hors de son échelle. Voici donc, sur les données 2026, ce que représente réellement l'objectif et pourquoi il n'a d'équivalent dans aucune autre proposition.

5.1 L'état des finances publiques en 2026

La dette publique française avoisine 3 545 milliards d'euros à l'été 2026, soit près de 118 % du produit intérieur brut, le chiffre officiel de l'Insee était de 3 460,5 milliards fin 2025. Le déficit public 2025 s'est établi à 152,5 milliards d'euros, soit 5,1 % du PIB, très au-dessus du seuil européen de 3 %. Et surtout, un basculement s'est produit : **la charge des intérêts de la dette est devenue le premier poste de dépenses de l'État**, devant la Défense, l'Enseignement supérieur et la Justice. Elle est passée de 58 milliards en 2024 à 67 milliards en 2025, puis 74 milliards prévus pour 2026. En 2026, l'Agence France Trésor doit lever plus de 530 milliards d'euros sur les marchés, davantage qu'en 2020, année de la crise sanitaire.

5.2 Le tableau des ordres de grandeur

Comparaison	Ce que représentent 100 Md€ par an
Déficit public 2025 (152,5 Md€)	les deux tiers , le déficit reviendrait de 5,1 % à environ 1,7 % du PIB
Seuil européen des 3 % de déficit	franchi largement , avec de la marge

Comparaison	Ce que représentent 100 Md€ par an
Charge annuelle des intérêts de la dette (74 Md€ en 2026)	plus que la totalité
Budget de la Défense (≈ 50 Md€)	deux fois ce budget
Budget de l'Éducation nationale (≈ 64 Md€)	une fois et demie ce budget
Recettes de l'impôt sur le revenu (≈ 90 Md€)	davantage que la totalité de cet impôt

5.3 Ce que cela signifie et ce que cela ne signifie pas

Cent milliards d'euros par an d'effort récurrent, c'est un ordre de grandeur qu'on rencontre rarement. Les plans d'économies annoncés ces dernières années se chiffrent en dizaines de milliards et pour une raison simple : à cette échelle, les seules voies connues sont la suppression de l'équivalent de deux ministères régaliens, ou une hausse massive des prélèvements. C'est exactement ce qui rend cette proposition différente, **elle n'est ni une coupe, ni un impôt**. Elle ne retire rien à personne : elle constate que ce que les citoyens créent eux-mêmes, l'État n'a plus à l'emprunter pour le leur redonner.

Deux précisions d'honnêteté, que nous formulons nous-mêmes. Premièrement, l'ampleur du chiffre appelle une exigence proportionnelle : c'est pourquoi il est assorti d'un horizon de quinze ans, de jalons intermédiaires vérifiables et d'une règle qui interdit toute substitution non mesurée. Sans cela, cent milliards ne serait qu'une promesse de campagne. Deuxièmement, il s'agit de **dépense publique consolidée** (l'agrégat des 1 600 milliards et des critères européens) et non du seul budget de l'État : les pensions et les minima sociaux relèvent majoritairement de la Sécurité sociale. Nous le disons avant qu'on nous l'objecte.

La formule à retenir. *Aujourd'hui, la France paie soixante-quatorze milliards d'euros par an rien qu'en intérêts, son premier budget, devant la Défense. Notre trajectoire dégage cent milliards par an sans un impôt nouveau. Pas pour payer les intérêts : pour cesser d'en créer.*

6. Partie V, La dimension européenne

La France peut être pionnière ; elle ne restera pas seule et elle a intérêt à ne pas rester seule. Une monnaie qui circule sur trois cent cinquante millions de personnes plutôt que sur soixante-huit a une profondeur d'offre incomparable : la chaîne du bailleur boucle beaucoup plus vite, un producteur français peut acheter espagnol en Ğ1, les grands acteurs trouvent enfin des débouchés à ce qu'ils encaissent.

L'argument à porter devant nos partenaires n'est pas budgétaire : il est de justice. La zone euro est aujourd'hui le cas le plus flagrant d'asymétrie monétaire entre citoyens d'une même monnaie, un minimum social autour de 450 euros mensuels en France ou en Allemagne, un salaire

minimum autour de 130 euros en Bulgarie ou en Roumanie et aucune reconnaissance d'égalité devant la création monétaire. La TRM le documente explicitement. Un Dividende Universel européen est la seule réponse symétrique à cette asymétrie et c'est un discours qui parle d'abord aux pays du Sud et de l'Est, ceux qui la subissent.

La séquence tenable est simple : la France agit d'abord (statut, secteurs, pente fiscale), puis engage une coopération renforcée avec deux ou trois pays volontaires, l'Espagne est le candidat naturel, la Ğ1 y est déjà implantée, puis porte le sujet au niveau européen. Pas l'inverse : personne ne suit un pays qui propose sans avoir fait.

7. Partie VI, Les chantiers à lever

Aucune des conditions ci-dessus n'est acquise ; toutes sont des chantiers et nous les nommons, un mouvement qui cache ses chantiers ne mérite pas qu'on le rejoigne.

- **L'offre réelle.** Le chantier maître : commerçants, artisans, bailleurs, filières entières doivent dire oui. Sylha en est l'outil, le jeu territorial du programme en est le moteur d'animation, avec les quelque huit mille marchés de plein vent de France comme premiers points d'ancrage : des lieux où le producteur et l'acheteur se parlent déjà, c'est-à-dire exactement là où un prix libre peut naître. Sans l'offre réelle, tous les autres chantiers sont décoratifs.
- **Le statut juridique et fiscal.** Comptabilité en Ğ1, traitement de la TVA sur les paiements mixtes, sécurité juridique des communes acceptantes : un travail législatif complet, dès la première année.
- **L'équilibre en euros pendant la transition.** Le pilotage du plafond fiscal est le paramètre le plus délicat du dispositif : bas, il protège la solvabilité en euros ; élevé, il ancre mieux la monnaie. Arbitrage annuel, public et voté.
- **La mesure.** L'observatoire (panier réel, prix affichés, part du budget effectivement couverte) est une infrastructure statistique à construire, indépendante du pouvoir exécutif, sur agrégats anonymisés.
- **L'échelle européenne.** Le monopole d'émission de l'euro n'est pas contesté : la Ğ1 n'est pas de l'euro, le système est additif et l'usage est licite. L'acceptation fiscale à grande échelle appellera néanmoins un dialogue européen, que la France peut ouvrir en position de pionnière.

Les questions que nous soumettons aux chercheurs. Six questions, formulées en détail dans le document de référence (section 12.4), conditionnent des pans entiers de cette trajectoire et nous ne savons pas y répondre seuls : le paradoxe du plafond fiscal (bas, il protège la solvabilité de l'État ; élevé, il ancre la monnaie, existe-t-il une architecture qui échappe à cette tension ?) ; la discipline du paramètre de création (l'indexer sur la croissance mesurée de l'économie en monnaie libre ferme-t-il le mode d'échec argentin et est-ce compatible avec les axiomes de la TRM ?) ; la borne exacte du seigneurage pour une monnaie complémentaire non

substituable ; le bouclage budgétaire de l'acceptation fiscale ; la neutralisation de l'arbitrage de parité ; et la compatibilité de l'acceptation fiscale avec le droit de l'Union. Toute contribution (y compris et surtout une réfutation) sera publiée, créditée et intégrée au corpus.

8. Ce qu'une politique publique permettrait

Ce qu'une politique publique permettrait : donner à la monnaie libre le droit d'exister pleinement, statut juridique, comptable et fiscal dès la première année ; territoires d'expérimentation ; pente sectorielle et pente fiscale publiées pour dix ans ; observatoire annuel indépendant ; initiative européenne. Et appliquer la règle d'or : chaque euro de dividende réellement co-créé se traduit par un euro de dépense publique en moins, jamais un euro de plus, jamais un euro avant. **Ce qu'elle garantirait aux citoyens :** l'État ne pourrait ni plafonner, ni orienter, ni conditionner la dépense d'une personne en monnaie libre. Il ouvrirait des secteurs ; il ne surveillerait pas des vies. **Et ce qu'aucun texte ne produit à la place des gens :** faire vivre cette monnaie. Le cap est fixé, cent milliards à quinze ans. Il repose sur des actes publiés et rendus publics chaque année. Il repose surtout sur des millions de gens qui auront choisi de dire oui.

9. Réfléchir avec nous

Ce document est mis à disposition librement, sur le site du Mouvement de Transition Civilisationnelle et sur notre page de soutien, avec le document de référence complet et les épisodes de la série. Il n'est pas un produit fini : c'est un état daté d'un travail en cours, qui a déjà été corrigé publiquement une fois et qui le sera encore.

Il y a plusieurs façons de réfléchir avec nous. Vérifier, d'abord : chaque chiffre de ce document est sourcé ligne à ligne dans la note ci-dessous. Toute erreur signalée sera corrigée et créditée. On peut aussi contredire : les questions ouvertes de la partie VI attendent des spécialistes et une réfutation argumentée sera publiée à côté du texte qu'elle réfute. Reste à construire, avec des commerçants, des élus de communes volontaires, des développeurs, des artisans, des comédiens du jeu territorial. La trajectoire décrite ici ne se décrète pas, elle se tisse accord par accord. La monnaie que nous créons ensemble portera exactement le nombre de mains qui l'auront faite.

10. Note de calcul et sources

D'où viennent les cent milliards. La TRM fixe le dividende à $c \times M/N$: environ 10 % par an de la masse détenue, partagés également entre les membres. À l'objectif, la détention par

habitant rejoint l'ordre de grandeur de l'argent liquide actuel des Français (environ 24 000 € par personne sur M1, jusqu'à environ 48 000 € en incluant les dépôts et placements monétaires mesurés par l'agrégat M3 de la zone euro) : le dividende couvre alors l'équivalent de 200 à 400 euros de dépenses réelles par mois. Appliqué aux versements publics existants : 17,0 millions de retraités $\times 400 \text{ €} \times 12 \approx 82 \text{ Md€}$; minima sociaux plafonnés aux versements actuels $\approx 19 \text{ Md€}$; total $\approx 100 \text{ Md€}$ par an. Les jalons de cinq et dix ans appliquent la même formule à des niveaux de détention intermédiaires (environ 15 % puis 50 % de l'argent liquide). Le corridor théorique du paramètre c (5,48 % à 9,22 % par an pour une espérance de vie de 80 ans) figure au chapitre 10 de la TRM ; la $\check{G}1$ retient 4,88 % par semestre.

- Laborde S., *Théorie Relative de la Monnaie*, v2.718, chapitres 9 et 10 (symétries, équations, corridor de c), chapitre 11 (ordres de grandeur zone euro, asymétrie européenne).
- Entretien de Stéphane Laborde, Essentiel News, 2026, équivalence création/redistribution, parabole des deux îles, données d'adoption $\check{G}1$ v2, statut légal, $\check{G}economics$.
- DREES et COR, pensions $\approx 400 \text{ Md€}/\text{an}$, $\approx 17,0 \text{ M}$ de retraités, pension moyenne $\approx 1\,500 \text{ €/mois}$; minima sociaux $\approx 30,6 \text{ Md€}/\text{an}$ pour $\approx 4,4 \text{ M}$ d'allocataires.
- Banque de France, agrégat M1 France $\approx 1\,627 \text{ Md€}$; cotisations retraite $\approx 230 \text{ Md€}/\text{an}$ dont part patronale $\approx 135 \text{ Md€}$; charge d'intérêts de la dette $\approx 55 \text{ Md€}/\text{an}$.
- BCE (agrégat M3 zone euro $\approx 16\,850 \text{ Md€}$ (mars 2025) ; Eurostat) population de la zone euro $\approx 350 \text{ M}$.
- Insee, PIB France $\approx 2\,993 \text{ Md€}$ (2025) ; dette publique $3\,460,5 \text{ Md€}$ fin 2025 (115,6 % du PIB) ; seuil de pauvreté $\approx 1\,100 \text{ €/mois}$.
- Agence France Trésor et lois de finances 2026, charge des intérêts 58 Md€ (2024), 67 Md€ (2025), 74 Md€ (prévision 2026) ; déficit public $152,5 \text{ Md€}$ en 2025 (5,1 % du PIB) ; programme d'émission 2026 supérieur à 530 Md€ ; dépense publique consolidée $\approx 1\,600 \text{ Md€}$.
- Bresson Y., travaux fondateurs sur le revenu d'existence (AIRE), filiation française du socle inconditionnel, distincte de la TRM et citée comme telle.
- *Économie de la Conscience*, document de référence, version 5 (2026), partie VIII : la démonstration monétaire complète, les cinq robinets et les règles de sûreté ; section 12.4 : les neuf problèmes ouverts soumis à la communauté académique.
- Réseau $\check{G}1$ (monnaie-libre.fr, Duniter), protocole v2 (2025), $\approx 6\,000$ membres co-créateurs, $\text{DU} \approx 11 \check{G}1/\text{jour}$, toile de confiance à cinq certifications.